

« Justesse naturelle » et « justesse tempérée »

Dans nos efforts pour essayer de progresser dans la pratique du violon (que nous n'avons pu redécouvrir qu'à l'âge de la retraite), ce qui nous a préoccupé est le problème suivant : le pianiste ne peut (c'est une contrainte de l'instrument) restituer une partition qu'en adoptant la « justesse tempérée » (tempérament égal, gamme divisée en 12 demi-tons égaux) alors que le violoniste, s'il a une bonne oreille et s'il est suffisamment expérimenté, peut adopter (s'il joue seul ou au sein d'un groupe constitué d'instruments à cordes frottées, violons, altos, violoncelles) ce qui est appelé la « justesse naturelle » (certains professeurs de violon préfèrent parler de « justesse sensible »). Au piano, la même touche permet d'obtenir par exemple le La# ou le Sib, de même hauteur (notes dites « enharmoniques ») alors qu'au violon, il faut s'efforcer, par exemple, de jouer le La# un peu plus haut que le Sib : on considère qu'un ton est constitué de 9 commas, que le dièse augmente la note de 5 commas, que le bémol abaisse la note de 5 commas. Au piano, les demi-tons, qu'ils soient appelés « diatoniques » (exemples : Si-Do ou La#-Si) ou « chromatiques » (exemples Do-Do# ou Sol-Solb) sont d'écart identique. Au violon, le « demi-ton diatonique » est de 4 commas (4/9 de ton) et le « demi-ton chromatique » est de 5 commas (5/9 de ton).

C'est Ivan Galamian qui parlait (*Enseignement et technique du violon, page 35*) de « justesse naturelle » : « *En ce qui concerne la justesse, il faut savoir quel type de justesse choisir : la justesse tempérée ou la justesse naturelle. Aucun violoniste ne peut jouer selon des formules mathématiques. On ne peut que suivre le jugement de son oreille... Un interprète doit constamment ajuster sa justesse à son accompagnement...* ».

Certes, la division du ton en 9 commas est une approximation pouvant faciliter l'accès (sous le contrôle attentif de l'oreille) à la « justesse naturelle » que l'on peut opposer à la « justesse tempérée », cette dernière étant en quelque sorte « artificielle ». Des chercheurs se sont intéressés aux chants des oiseaux. Vers la fin des années 50, l'ornithologue hongrois Peter Szöke eut, en observant les mouvements vifs des oiseaux de petite taille, une idée simple et géniale : si leurs mouvements sont vifs, n'en serait-il pas de même de leurs chants ? Et dans ce cas, qu'entend-on en enregistrant ces chants et en les écoutant au ralenti ? Szöke et ses collaborateurs choisirent un oiseau très chanteur, mais dont le chant ne paraît être, pour l'oreille humaine, qu'un gazouillis extrêmement aigu, la Grive Hermite du Canada (*Hylocichla guttata*). Ils eurent la surprise de découvrir que ce gazouillis informel, ralenti 32 fois, devenait un magnifique chant aux riches développements, entièrement transcribable dans la gamme tonale ordinaire, do, ré, mi, fa, sol, etc. D'autres études ont confirmé que de très nombreux passereaux chantent dans les gammes les plus classiques à condition qu'on les écoute comme eux-mêmes s'entendent, c'est-à-dire en ralentissant leur chant au tempo de nos propres mouvements.

Nous en arrivons à un problème quasi métaphysique : puisque le chant de ces oiseaux peut être transcrit selon la « musique tonale », nous nous demandons si, pour le chant de ces oiseaux, les demi-tons « diatoniques » et les demi-tons « chromatiques » sont identiques (comme au piano) ou différents (comme ils peuvent l'être au violon). Dans la seconde hypothèse, cela justifierait clairement de qualifier leur musique de « naturelle ». La « justesse naturelle » existerait donc indépendamment de l'espèce humaine (et sans l'obligation de recourir à d'indigestes calculs mathématiques définissant les différents « tempéraments musicaux »).

« *Ils ont des yeux et ne voient point, ils ont des oreilles et n'entendent point.* » (Jérémie)